

Technicien ncadet 21/05/2025

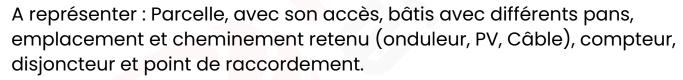
VISITE TECHNIQUE

PROJET
Puissance envisagée : kWc
Adresse: 5 Rue des Palmistes
Code postal: 97436 Commune Saint-Leu
Code postal: Commune Commune
Contact interlocuteur sur site :
Nom & Prénom : Matthieu Hoareau Fonction : Chargé de communication
E-mail: matthieu.hoareau32@gmail. Tél: 0692715684
DÉCLARATION AU PRÉALABLE
Superficie du ou des terrain(s) : Réf. Cadastrale :
Connaissance d'une zone particulière (classée) :
1) Situation juridique du terrain
Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ?
* Joindre copie du permis de construire
2) Type de bâtiment
Résidence principale Bureaux Entrepôt
Surface hors oeuvre nettes (SHON) en m²:
PLANS
Plan cadastral Plan de masse Plan de toiture / vue de dessus
Plans / vue de coupe / élévation du bâtiment

BAIIMENI /	HABITATION					
Type de toiture :	mono pente	■ bi pente	autre			
Couverture (type) :	■ tôle ondulée	nervurée	autre			
État couverture :	bon	moyen	age			
État des vis :	bon	moyen	age			
Type de vis: Je sais pas						
Type de charpente :	métallique	bois	autre			
État charpente :	bon	moyen	âge			
Entraxe de pannes : .	Oui	Zone d	'ombre ☐ Oui ■ Non			
Accessibilité (échelle,	hauteur) : Oui	Non				
* Prendre une photo d	e l'accès en toiture					
EMPLACEMEN ⁻	TS >					
Compteur: Limit	te de propriété	à l'intérieur du b	âtiment			
Disjoncteur: Limit	te de propriété	à l'intérieur du b	âtiment			
Arrivée EDF : Aéri	enne	Aéro-souterrair	Souterrain			
PHOTOS						
■ Photo des façades	Photos du bâ	iti 🔳 Photos d	de la toiture			
	_	<u>—</u>	s l'environnement proche			
	permettant de situer	rinabitation dan	s ie paysage iointain			
Photo compteur - disjoncteur						
■ Photo local onduleur retenu						
■ Photo toiture retenue pour poser le PV						
■ Cheminement retenu						

yazeaze

SCHEMA





Mémo : ne pas oublier l'implantation du PDL





N° de dossier : _____

Client : _____



<u>L'autoconsommation au fil de l'eau :</u> est un fonctionnement qui permet au client de consommer en priorité son énergie produite par la centrale photovoltaïque. ce fonctionnement limite donc l'énergie appelée sur le réseau ERDF.

En cas de production supérieure à la consommation du site, le surplus est renvoyé vers le réseau. Cette quantité d'énergie est comptabilisée afin d'être revalorisée, à travers une refacturation annuelle à la date anniversaire de la mise en service.

Exemple:

Production de 2 000 W, consommation de 1 500 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez renvoyer 500 W sur le réseau EDF.

L'inverse maintenant, vous avez une production de 1 500 W et une consommation de 2 000 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez demander le surplus de 500 W sur le réseau EDF.

-
-
-